

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Saint-Malo
chemin des Amoureux

Digue du Marais Rabot, chemin des Amoureux (Saint-Malo) (dossier en cours)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132920
Date de l'enquête initiale : 2026
Date(s) de rédaction : 2026
Cadre de l'étude : opération ponctuelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : digue

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : CA, 555-559 ; CA, 571-572

Historique

Non datée avec précision, cette digue a contribué à contrôler la petite mer intérieure de Saint-Malo et à assécher les marais. Figurée sur le cadastre parcellaire de Saint-Malo de 1834 (section B dite du Marais, première feuille), elle porte le toponyme "Digue du Marais Rabot". Elle est implantée à la limite entre les anciennes communes de Saint-Malo et de Paramé (communes fusionnées le 30 octobre 1967 avec Saint-Servan).

La ferme du Marais Rabot se trouvait sur le territoire de la commune de Paramé. Dans les environs proches, côté Saint-Malo, se trouvaient la "ferme du Petit Marais" (au nord) et "la Maison Rouge" (au sud). Sur la digue passaient, au nord le chemin de Rivasselou, et au sud, le chemin de Saint-Joseph.

La digue du Marais Rabot appartenait autrefois au domaine communal.

Dans l'acte de vente daté de 1987 de l'une des parcelles de la digue, il est stipulé : "la conservation de la digue existante à son niveau actuel ; la suppression des arbres morts et le reboisement avec des essences différentes ; l'entretien du terrain ; la construction d'une clôture commune, composée de poteaux en ciment, d'une plaque d'environ 0,5 m de hauteur, le tout surmonté d'un grillage, type losange de préférence".

Situé à 450 m au nord-est de la digue, le [Jardin Marais Rabot Nord](#) est décrit comme un "ensemble de bassin de retenue d'eau paysagé et de jardin arboré, trait d'union d'un parcours pédestre depuis le parc de Rousse vers le bassin de retenue d'eau paysagé du Marais Rabot Sud".

Période(s) principale(s) : Temps modernes, Epoque contemporaine (?)

Description

Deux tronçons de la digue du Marais Rabot subsistent en mars 2026 : le premier tronçon, long de 67 m environ est situé dans cinq parcelles privées (section CA, n° 555-559) et de façon résiduelle, dans une parcelle appartenant à la commune de Saint-Malo (section CA, n° 572) ; un second tronçon, long de 30 m environ, est située dans une parcelle privée (section CA, n° 571). Les deux tronçons de la digue sont visibles depuis le chemin de la Digue aux Amoureux.

Les parcelles de la digue mesurent approximativement 5 m de largeur soit la largeur de la digue originelle. Construite en argile et recouverte de terre, la digue est dotée d'un mur de soutènement en maçonnerie du côté ouest. La maçonnerie de la digue présente de nombreux désordres ; elle a été remontée en divers points.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : terre ; pierre, maçonnerie

Matériau(x) de couverture : terre en couverture

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen, vestiges, inégal suivant les parties

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Éléments remarquables : digue

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Bien que ruiniformes, les vestiges de la digue du Marais Rabot - figurant dès 1834 sur le cadastre parcellaire - sont importants pour l'histoire de la ville de Saint-Malo qui a gagné sur la mer une grande partie de son territoire. C'est cette mer intérieure, découverte à chaque basse, jusqu'à Paramé et la montagne Saint-Joseph, avec au centre le Talard (voir la [carte de Denis de la Voye, vers 1680](#)), progressivement endiguée, qui devient au 19^e siècle les [ports de Saint-Malo et de Saint-Servan connectés à la gare ferroviaire de Saint-Malo](#).

Ce dossier ponctuel d'Inventaire du patrimoine a été créé en avril 2026 par la Région Bretagne par suite de la sollicitation d'Alain Bargain, l'un des propriétaires actuels de la digue. Les vestiges de la digue du Marais Rabot ne sont pas recensés dans le plan local d'urbanisme de Saint-Malo de 2025.

Liens web

- Plan particulier de Saint-Malo et des environs par l'ingénieur Denis de la Voye, vers 1680 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53012984q/f1>
- Plan de Saint-Malo en 1890 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84410274>
- Plan topographique de Saint-Malo, Saint-Servan, Paramé, 1945 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53262915c>

Illustrations



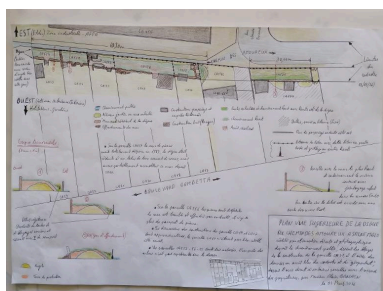
Extrait du tableau d'assemblage de la commune de Saint-Malo, 1834 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : 3p_288_001). La digue du Marais Rabot est située au nord, à la limite orientale de Saint-Malo
Repro. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
IVR53_20263510300NUCA



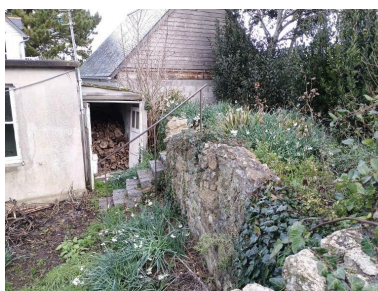
Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Saint-Malo, 1834 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : 3p_288_004). La digue du Marais Rabot est située à la limite orientale de Saint-Malo
Repro. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
IVR53_20263510301NUCA



Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Paramé, 1834 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : 3p_213_006). Le nord est en haut. La digue du Marais Rabot est située à gauche, à la limite occidentale de Paramé
Repro. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
IVR53_20263510299NUCA



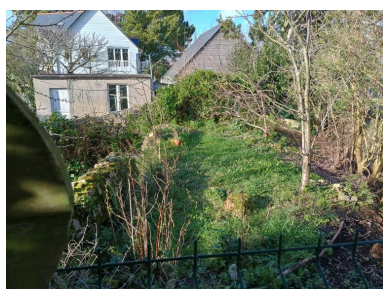
Plan des vestiges de la digue du Marais Rabot
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510298NUCA



Vue des vestiges du mur de soutènement de la digue dans la parcelle section CA, n° 559 depuis la parcelle CA, n° 558
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510287NUCA



Vue des vestiges du mur de soutènement de la digue dans la parcelle section CA, n° 559 depuis la parcelle CA, n° 558
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510288NUCA



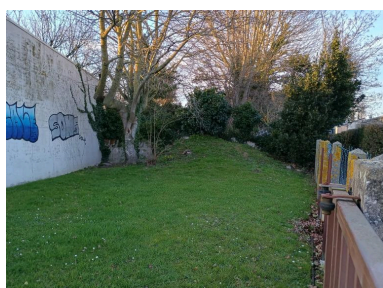
Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 558 depuis la parcelle CA, n° 557
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510289NUCA



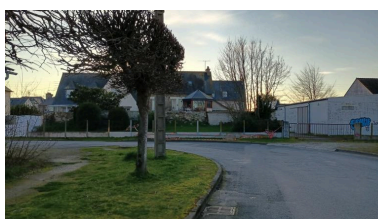
Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 558 depuis la parcelle CA, n° 557
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510290NUCA



Vue du chemin des Amoureux au niveau de la parcelle section CA, n° 558
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510291NUCA



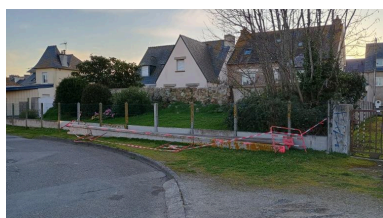
Vue de l'extrémité sud de la digue dans la parcelle section CA, n° 572 depuis le chemin des Amoureux
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510294NUCA



Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 571 depuis la rue Claude Bernard à l'est
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510295NUCA



Vue du mur de soutènement de la digue dans la parcelle section CA, n° 571
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510296NUCA



32 Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 571 depuis la rue Claude Bernard à l'est
Phot. Alain Bargain
IVR53_20263510297NUCA

Dossiers liés

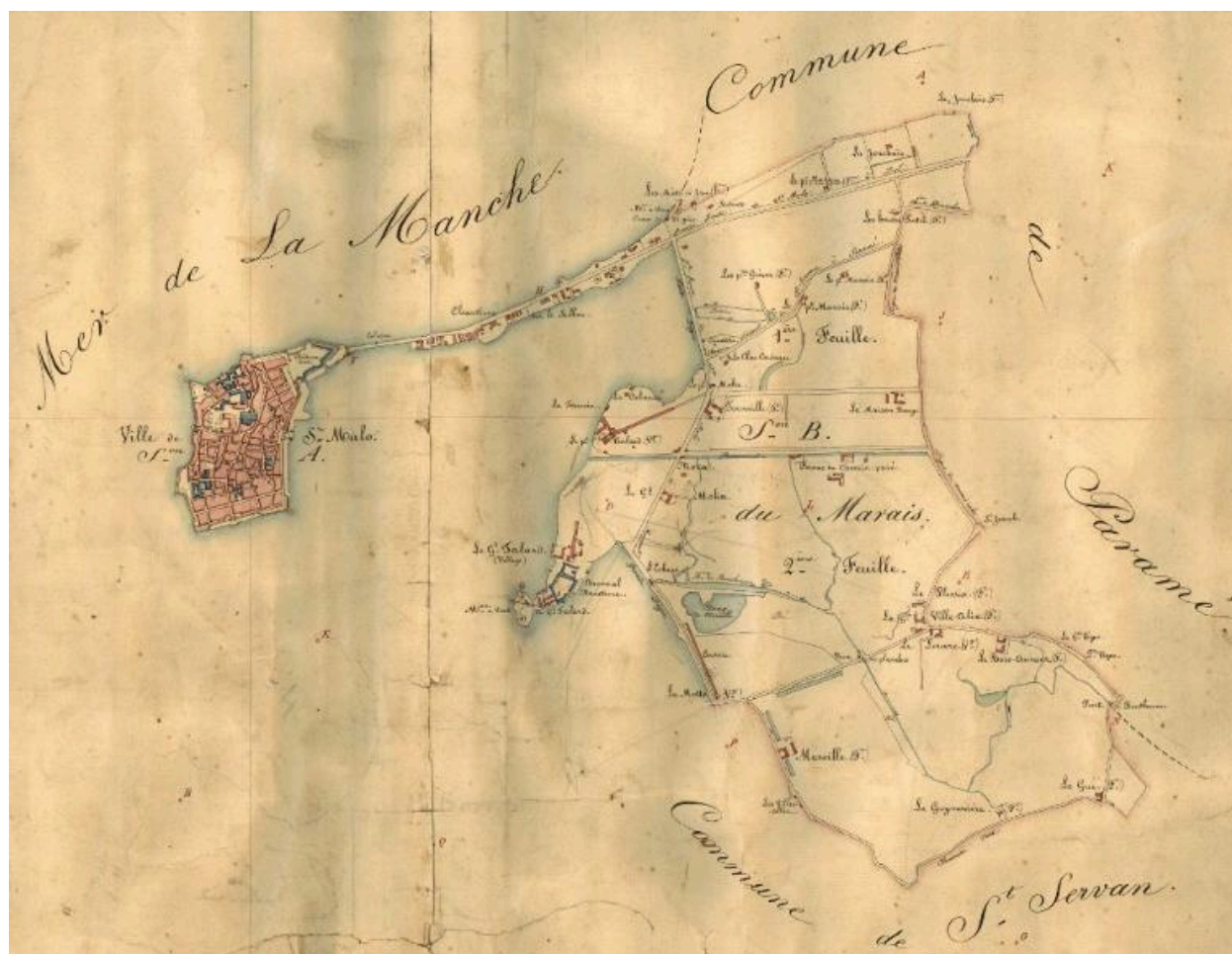
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Fortifications d'agglomération (Saint-Malo) (IA35032913) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Saint-Malo

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Extrait du tableau d'assemblage de la commune de Saint-Malo, 1834 (Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 3p_288_001). La digue du Marais Rabot est située au nord, à la limite orientale de Saint-Malo

IVR53_20263510300NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales d'Ile-et-Vilaine

(c) Conseil départemental d'Ile-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



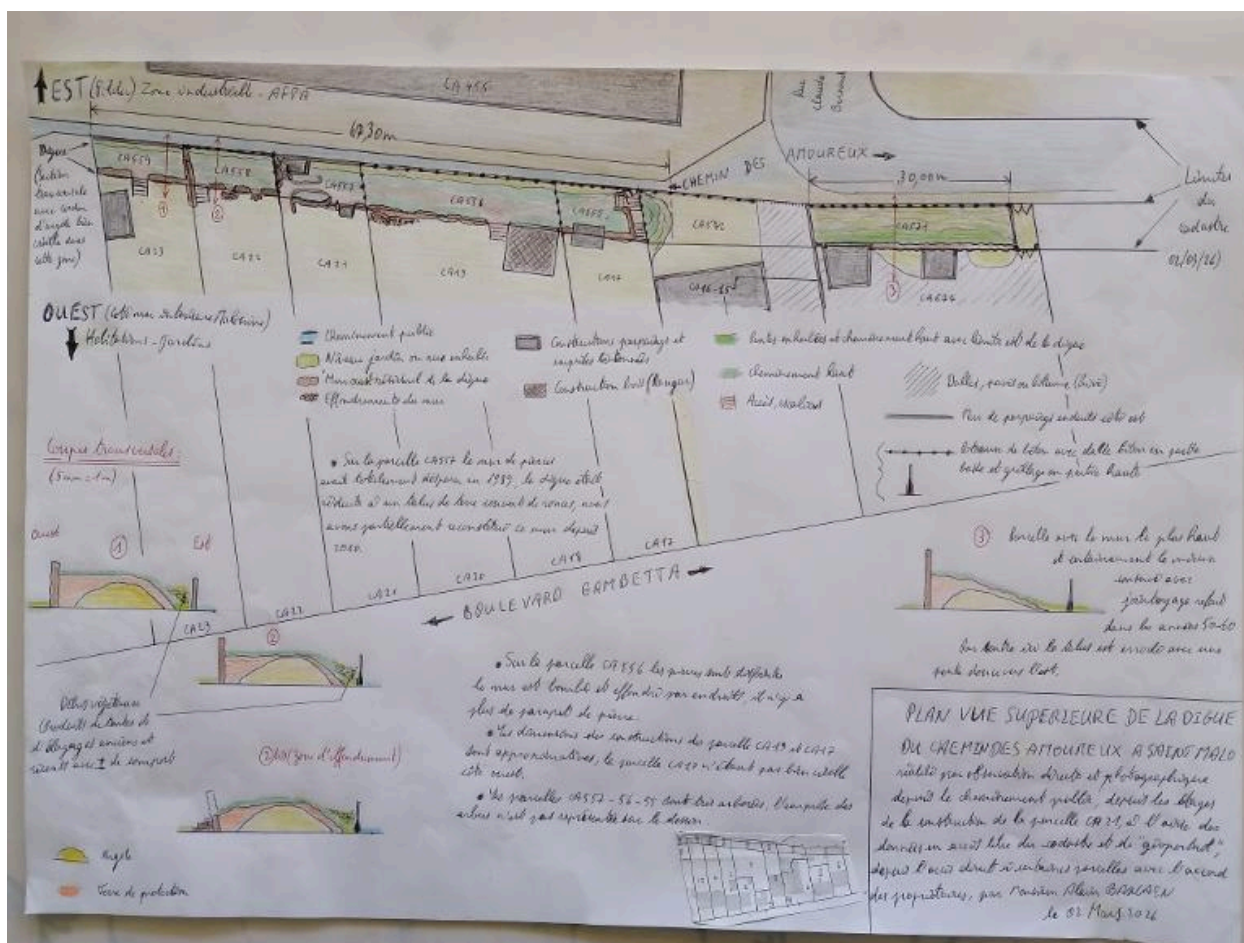
Extrait du cadastre parcellaire de la commune de Paramé, 1834 (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : 3p_213_006). Le nord est en haut. La digue du Marais Rabot est située à gauche, à la limite occidentale de Paramé

IVR53_20263510299NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

(c) Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des vestiges de la digue du Marais Rabot

IVR53_20263510298NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges du mur de soutènement de la digue dans la parcelle section CA, n° 559 depuis la parcelle CA, n° 558

IVR53_20263510287NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges du mur de soutènement de la digue dans la parcelle section CA, n° 559 depuis la parcelle CA, n° 558

IVR53_20263510288NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 558 depuis la parcelle CA, n° 557

IVR53_20263510289NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 558 depuis la parcelle CA, n° 557

IVR53_20263510290NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du chemin des Amoureux au niveau de la parcelle section CA, n° 558

IVR53_20263510291NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité sud de la digue dans la parcelle section CA, n° 572 depuis le chemin des Amoureux

IVR53_20263510294NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 571 depuis la rue Claude Bernard à l'est

IVR53_20263510295NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de soutènement de la digue dans la parcelle section CA, n° 571

IVR53_20263510296NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



32 Vue des vestiges de la digue dans la parcelle section CA, n° 571 depuis la rue Claude Bernard à l'est

IVR53_20263510297NUCA

Auteur de l'illustration : Alain Bargain

Date de prise de vue : 2026

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation